

Appel à candidatures : bourse postdoctorale de solidarité d'un an pour les chercheurs en danger

L'Université libre de Bruxelles a créé un fonds de solidarité grâce auquel elle entend soutenir des chercheurs qui ne peuvent plus mener leur activité dans leur pays d'origine, où ils sont exposés à des risques en raison du contenu de leur travail de recherche ou de la libre expression de leurs opinions.

Ce fonds de solidarité alimentera des bourses postdoctorales qui permettront à des chercheurs en danger de continuer leurs travaux à l'ULB dans un climat de liberté académique.

Conditions

La bourse de solidarité consiste en un **postdoctorat d'un an** (12 mois), pour un montant total de 43 000 euros bruts (28 000 euros nets) ainsi qu'une indemnité de déménagement de 5 000 euros nets (versée aux chercheurs résidant dans un autre pays, à leur arrivée en Belgique).

Les boursiers mèneront leurs recherches dans un laboratoire de l'ULB, sous la supervision d'un membre du personnel académique de l'Université. S'ils le désirent, ils peuvent également prendre part aux activités d'enseignement, ou à toute autre activité scientifique organisée sur le campus.

Les candidats à ce poste doivent :

- être titulaires d'un doctorat et occuper (ou avoir occupé) un poste à temps plein dans une université de leur pays d'origine ;
- être actuellement en situation de risque dans leur pays d'origine en raison du contenu de leur travail ou des idées qu'ils ont exprimées ouvertement ;
- ne pas avoir vécu ou exercé leur activité principale (travail, études, etc.) en Belgique pendant plus de 24 mois au cours des 3 années précédant le début de la bourse (règle de mobilité) ;
- ne pas avoir obtenu leur doctorat plus de 8 ans avant la date de début de la bourse ;
- détenir un passeport ou un document de voyage et être en mesure de se rendre en Belgique ;
- avoir une bonne connaissance de l'anglais ou du français.

La priorité sera accordée aux chercheurs identifiés par **Scholars at Risk** ou le **Scholar Rescue Fund** comme étant en danger.

Les candidatures (en anglais ou en français) doivent être soutenues par un membre du personnel académique de l'ULB, et doivent inclure :

- une lettre de candidature confidentielle décrivant la situation du chercheur (cette lettre doit indiquer clairement la situation administrative du candidat, y compris la possibilité ou non de voyager ainsi que son lieu de résidence) ;
- le CV du candidat, incluant une liste de ses publications ;
- une brève description du projet de recherche sur lequel le candidat travaillera à l'ULB ;
- une lettre d'acceptation d'un membre du personnel académique de l'ULB confirmant que le candidat, s'il est retenu, pourra intégrer son groupe de recherche et bénéficiera d'un environnement scientifique approprié ;
- une copie du diplôme de doctorat du candidat ;
- une copie du passeport du candidat ;
- deux lettres de recommandation de chercheurs actifs dans le même domaine, y compris si possible une lettre de leur directeur de thèse, ainsi que tout autre document jugé pertinent ;
- le cas échéant, un justificatif d'affiliation à Scholars at Risk ou au Scholar Rescue Fund.

Tous les documents seront traités par le jury de sélection dans la plus stricte confidentialité.

Calendrier

- 30 avril 2017 : date limite de dépôt des candidatures
- mi-juin 2017 : réunion du jury de sélection
- 30 juin 2017 : notification par le jury de sélection
- 1-30 septembre 2017 : début de la bourse

Procédure :

Les dossiers de candidature sont à envoyer à solidarityfund@ulb.ac.be